

**Le Forfait Internet
conçu pour toi!**

Plus de mégas pour rester
connecté tout le temps.



**Coopération/
Ali Bongo au Togo**



**L'axe Libreville-Lomé
se renforce davantage** P6

WARAA

Les Vainqueurs

Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses 01 Décembre 2022 N° 397 - Prix 250 F CFA

Route et Développement



**"Le péage n'est pas un lieu
pour se faire de la monnaie",
la SAFER interpelle** P5

**Violences à caractère
sexuel au Togo**

**Le parlement renforce
le cadre juridique de
protection des apprenants** P3

**UK/ Faculté des
Sciences de la Santé**



**La semaine du bon
usage des antimicrobiens
a été célébrée** P2

Journée Mondiale de lutte contre le SIDA 2022



**Les inégalités perpétuent
la pandémie
Le constat amer
de l'ONUSIDA !** P7

L'actualité continue sur le www.waraa-info.tg

UK/ Faculté des Sciences de la Santé

La semaine du bon usage des antimicrobiens a été célébrée

La Faculté des sciences de la santé FSS de l'Université de Kara a organisé du 18 au 26 novembre 2022, la semaine du bon usage des antimicrobiens, axée sur le thème « Ensemble prévenons la résistance aux antimicrobiens ». Les activités de cette semaine se sont achevées samedi dernier à l'Ecole Nationale des Auxiliaires Médicaux ENAM de Kara par une conférence autour du thème intitulé « Résistance aux antibiotiques : cas du Togo, défis et perspectives ». C'était en présence du doyen de la FSS, Prof ABOUBAKARI Abdoul-Samadou, du directeur régional de la santé Kara Dr AGORO Sibabé et du directeur

Recherche, de la Coopération et des Partenariats (DIRECOP), Prof PALI Tchaa, représentant le président de l'Université de Kara. Dans son exposé, la conférencière Prof DOSSIM Sika, cheffe du Département des Sciences Fondamentales, a expliqué la résistance aux antimicrobiens et ses causes avant de prodiguer des conseils pour



un meilleur usage des antibiotiques. « La résistance bactérienne aux antibiotiques, c'est lorsque les bactéries deviennent insensibles aux traitements antibiotiques, c'est-à-dire que cliniquement le patient a une infection bactérienne, mais dès qu'on lui donne l'antibiotique il ne guérit pas. Les causes de ce fléau sont notamment l'automédication, le mauvais usage des antibiotiques, le non-respect des doses prescrites et de la durée du traitement recommandée par le clinicien» a indiqué Prof DOSSIM Sika. Elle a souligné que dans le cadre de la ré-



sistance aux antibiotiques il faut faire un travail sur la prescription raisonnée, sur le bon usage des antibiotiques car les antibiotiques ne sont pas des médicaments à prendre sans ordonnance, et également sur la surveillance de la résistance aux laboratoi-

res. A l'occasion, des prix composés entres autres des dictionnaires anglais-français, des tee-shirts et des enveloppes financières ont été remis aux trois lauréats du concours de postes relatifs à la résistance aux antimicrobiens sur les

réseaux sociaux. Il s'agit respectivement de KONDO Fadil étudiant en Médecine, AKAKPO Christian étudiant en Droit privé et de KARKA Olivier étudiant en Linguistique. Deux autres étudiantes en Médecine OURO-KEFIA Fayida et AGBA Joceline ont reçu pour leur part des clés USB pour leur participation active à la conférence sur la résistance aux antibiotiques. Précisons que selon l'OMS la résistance aux antimicrobiens est l'une des dix plus grandes menaces pour la santé publique auxquelles se trouve confrontée l'humanité. La Semaine mondiale pour un bon usage des antimicrobiens a pour but de mieux faire connaître le phénomène mondial de la résistance aux antimicrobiens et d'encourager le grand public, les personnels de santé et les décideurs à adopter les meilleures pratiques afin de réduire considérablement la résistance aux antimicrobiens.

Razak

Siège : Derrière EPP Kélégougan
Tél : 90-02-52-45
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr
c/s Casier N° 087. 13 BP152
LOME-TOGO

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Michel Yao TCHADJA
(alias Ezi Akoma)

Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57
SECRÉTAIRE DE REDACTION
Pamphile S. NUMENYA

REDACTION
Ezi Akoma
Razak
Tchaa
Jack Nukunu

INFOGRAPHISTE
Pamphile S. NUMENYA

IMPRIMERIE
Sans Dieu Rien

Tirage : 3.000 Exemplaires
Révisé N° 0471/29/05/13/HAAC

**Annonces et pubs
appelez le 90-02-52-45**

**Retrouvez
votre Journal
WARAA
Les Vainqueurs
chaque jeudi
dans les kiosques**

Numéros Utiles

- CHU Tokoin : 22-21-25-01
- CHU Campus : 22-25-77-68
- 22-25-47-39
- 22-25-78-08
- Commissariat Central : 22-21-28-71
- Sûreté Nationale : 22-22-21-21
- Pompiers : 118 ou 22-21-67-06
- Gendarmerie (Secours et assistance) : 172 ou 22-22-21-39
- Police secours : 117

Violences à caractère sexuel au Togo

Le parlement renforce le cadre juridique de protection des apprenants

L'Assemblée nationale a adopté, mardi 29 novembre 2022, à l'unanimité, le projet de loi relatif à la protection des apprenants contre les violences à caractère sexuel au Togo.

Ce vote a lieu au cours de la sixième séance plénière de la deuxième session ordinaire de l'année sous la présidence de Mme Yawa Djigbodi Tsègan, présidente de l'Assemblée nationale en présence de Dodzi Komla Kokoroko, ministre des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat, Madame Adjovi Lolonyo Apedoh- Anakoma, ministre de l'Action sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation et Christian Trimua, ministre des Droits de l'Homme, de la formation à la citoyenneté, des relations avec les institutions de la République.

En effet, les actes de violence à caractère sexuel notamment l'atteinte à l'intimité, l'attouchement et le harcèlement sexuel, la pédophilie et le viol dans les institutions éducatives, centres d'apprentissage et de formation professionnelle impactent négativement les études des apprenants et compromettent leur avenir.

Par ailleurs, ces actes de violence à caractère sexuel sont à l'origine de plusieurs maux que sont les traumatismes durables, la baisse de résultats scolaires et surtout des grossesses



précoces et indésirées. L'objectif ici, est de garantir un environnement sûr, propice au développement des apprenants, filles et garçons.

Ainsi, la loi portant protection des apprenants contre les violences à caractère sexuel au Togo s'inscrit dans une dynamique intégrale en ce qu'elle épouse la démarche trinitaire de la prévention à la réparation en passant par la répression.

Elle contribue en outre, à la moralisation de la vie dans les centres de formation professionnelle et d'apprentissage, scolaire et universitaire ainsi qu'à la réduction de l'analphabétisme. Son adoption garantit la dignité, l'épanouissement, l'intégrité physique et mentale des apprenants.

Les ministres, représentants du gouvernement, ont témoigné la gratitude du gouvernement à l'endroit de la représentation nationale pour la qualité du travail abattu.

Ils ont exprimé l'attachement du gouvernement à cette loi qui offre des avantages certains aux apprenants sur plusieurs plans favorisant ainsi leur scolarisation et apprentis-

sage en toute quiétude.

Les émissaires du gouvernement ont aussi salué particulièrement la dextérité et le savoir-faire avec lesquels la Présidente du parlement conduit les travaux au sein de l'hémicycle.

La Présidente de l'Assemblée nationale, Yawa Djigbodi Tsègan s'est réjouie des efforts que le gouvernement ne cesse de fournir en vue de doter notre pays, d'un cadre juridique adéquat pour une meilleure garantie de la protection des libertés et droits fondamentaux des personnes physiques.

« La protection des apprenants contre les violences à caractère sexuel répond à la préoccupation majeure de leur garantir un développement sain, harmonieux et équilibré. Ce combat doit être un combat collectif. L'Assemblée nationale est en harmonie avec le gouvernement dans cette volonté de fermété et de prise de conscience collective parce qu'on ne peut pas continuer de nier ce qui se passe. Le gouvernement a dé-

cidé de nous amener tous à affronter ces défis et à les relever. Donc, la représentation nationale a accompagné la dynamique, maintenant place à l'exécution.

Et je pense que c'est sur ce point que la représentation nationale continuera de garder la dynamique de la cohésion autour de ces décisions pour que partout où nous allions, nous puissions nous retrouver dans ce texte que nous avons adopté afin d'être de véritables acteurs de sa mise en œuvre. », a indiqué la présidente de l'Assemblée nationale.

La Présidente de l'Assemblée nationale, Yawa Tsègan Djigbodi, a aussi précisé que les enfants constituent une richesse et la république a l'obligation de les protéger à tous égards.

« Nous prions donc que Dieu continue de bénir tous les enfants, ce n'est pas facile d'aller à l'école mais nous pensons que, avec l'encadrement de tous, les enfants réussiront et seront la relève de demain. Je pense que c'est la vision du Président de la République, Son Excellence

Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé. Nous nous engageons tous à accompagner cette vision pour des résultats tangibles et satisfaisants ».

Le cadre juridique est ainsi posé. Désormais tout auteur d'acte à caractère sexuel sur un apprenant tombe sous le coup de la loi. Pour une grossesse, l'auteur encoure une peine d'emprisonnement de 1 à 5 ans et une amende allant de 1 millions à 5 millions de francs CFA si l'apprenant a 16 ans. Le double de la peine lui sera infligé si la victime a moins de 16 ans.

La loi sur la protection des apprenants contre les violences à caractère sexuel garantit aussi l'accompagnement des victimes. Elle prévoit la création d'un observatoire national pour le suivi-évaluation des violences sexuelles.

Ce combat contre les violences à caractère sexuel représente également une opportunité pour mobiliser chacun autour d'un travail collectif et partagé consolidant ainsi l'intérêt collectif. Dans ce contexte, la loi relative à la protection des apprenants contre les violences à caractère sexuel complète et renforce l'appareil législatif existant, en l'occurrence la loi n° 1984-14 du 16 mai 1984 relative à la protection des filles et garçons, la loi n° 2007-017 du 6 juillet 2007 portant code de l'enfant et la loi 2015-010 du 24 novembre 2015 portant nouveau code pénal.

Pour mieux s'adapter au nouvel environnement économique Les TPME disposent désormais d'une nouvelle charte au Togo

Les Très petites, Petites et Moyennes Entreprises (TPME) apportent de la valeur à la croissance économique, participent à la création d'emplois, valorisent l'innovation, soutiennent la cohésion sociale et le développement local. En 2017 les TPME représentaient plus de 80% des entreprises au Togo selon l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED). Les TPME constituent donc la base du tissu économique et les pouvoirs publics veulent leur garantir un développement durable grâce à un *environnement global incitatif et cohérent, un dispositif d'appui direct performant et une offre de finance-ment adaptée*. En no-



vembre 2021, le gouvernement a approuvé une nouvelle charte des Très petites, Petites et Moyennes Entreprises. Le Ministre du commerce, de l'industrie et de la consommation locale, Kodjo ADEDZE a lancé le 09 novembre 2022, la campagne nationale de vulgarisation de la cette charte. Elle remplace celle de 2010

devenue obsolète, la relecture de cette charte étant en ligne avec les nécessités d'adaptation aux exigences du nouvel environnement économique. La nouvelle charte contient des innovations par rapport à l'ancien cadre juridique et institutionnel et renforce les mécanismes d'appui aux TPME. Le document de 76 pages, enrichi de plu-

sieurs innovations et subdivisé en plusieurs titres, se veut un guide institutionnel pratique d'appui aux TPME. Il énonce clairement la nouvelle classification des entreprises, et définit le cadre général des mesures incitatives pour la promotion et le développement de ces dernières ainsi que les obligations et engagements des parties prenantes. La nouvelle charte, classe désormais les entreprises en quatre catégories distinctes, selon des chiffres d'affaires allant de cinq millions à un milliard de francs CFA : les nano, les micros, les petites et les moyennes. Désormais, est considérée comme TPME « toute personne physique ou morale productrice de biens et/ou

services marchands, autonome, immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier ou tout autre registre lui conférant une personnalité juridique, dont le chiffre d'affaires annuel hors taxe n'excède pas un milliard (1 000 000 000) de francs CFA et avec un effectif qui se situe entre 01 et 200 salariés ». La charte en question facilite la mise en place des mesures de soutien appropriées pour les TPME compte tenu de leur vulnérabilité liée à la concurrence et à d'autres situations comme l'instabilité économique due aux crises mondiales.

Waraa

Urbanisme et aménagement du territoire Des projets en cours d'exécution pour améliorer le cadre de vie

Le développement urbain, l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement sont au cœur de la feuille de route du gouvernement qui ne cesse de multiplier les ouvrages pour améliorer le cadre de vie des populations. Les projets exécutés dans ce sens sont légion au Togo. L'un d'eux est celui des travaux d'aménagement et de bitumage des rues urbaines à Lomé, la capitale. Les travaux d'aménagement et de bitumage des rues urbaines à Lomé dans les quartiers de Bé (Gbényédzi, Hounvémé, Ahligo, Kotokoukondji, Akodessewa et Ablogamé) sont estimés à 25 milliards de francs

FCA. Les travaux ont démarré depuis le 05 janvier 2022. En début du mois de novembre 2022, le taux d'exécution était de 42,5%. Plusieurs riverains expriment déjà leur joie et émettent le vœu que les travaux soient réalisés comme prévu pour une meilleure amélioration du cadre de vie. Le milieu rural n'est pas en reste. Dans les localités reculées de la ville, l'Agence nationale d'appui au développement à la base (Anadeb) exécute des programmes capables de blanchir considérablement le milieu de vie des bénéficiaires. L'un d'eux est «Cantonnage». C'est un projet d'accompagne-



ment des communautés dans l'entretien manuel des routes et pistes visant à garantir la couverture en permanence de la totalité du réseau pour desservir toutes les populations rurales et désenclaver les zones retirées. Il maintient également les abords des

chaussées, les ouvrages de drainage et d'assainissement afin de garantir une visibilité sur les routes et pistes rurales et assurer le bon écoulement des eaux pluviales et de ruissellement. Il améliore donc l'état des infrastructures routières, réhabilite les pistes

rurales qui facilitent l'acheminement des produits agricoles des lieux de production vers les milieux de consommation que sont les grandes villes, crée de l'emploi, lutte contre l'exode rural, facilite l'accès aux services sociaux de base. Au cours de la décennie, l'Agence Nationale d'Appui au développement à la Base (ANADEB) a mobilisé plusieurs centaines de milliers de personnes autour des actions d'entretien des routes. Plus de 21 500 personnes sont réunies en moyenne à chaque opération de salubrité dénommée «Samedi propre».

La Rédaction

Route et Développement

"Le péage n'est pas un lieu pour se faire de la monnaie ", la SAFER interpelle

La question de la monnaie aux postes de péage préoccupe les premiers responsables de la SAFER. Cette institution qui s'est assignée sa mission de mobiliser les ressources et financer prioritairement l'entretien des routes à travers les postes de péages, prend des dispositions pour combattre ce phénomène.

Souvent, la SAFER s'est toujours confrontée à d'énormes difficultés, notamment les défis de la monnaie aux postes de péages. Un phénomène qui créé souvent des conflits entre les caissiers et les usagers de la route et qui retarde les passagers. Ainsi, pour faire freiner le phénomène, l'institution routière lance un appel



aux populations d' "apporter sa juste monnaie au franchissement des postes de péages et la protection du patrimoine routier ".

" Nous nous sommes confrontés à plusieurs reprises au problème de la monnaie à tel point que quand bien même le problème est d'actualité, les gens sem-

blent ne plus le prendre au sérieux. Pour 50 FCFA, un usager, arrivé au péage vous tend un billet de 10 000", s'est plaint Madame SAMA Kondokissem Hodalo, Cheffe service exploitation des postes de péages et pesages au cours d'une rencontre avec les professionnels des médias à

Lomé. Elle ajoute, " Utiliser la route, c'est contribuer à l'entretien des routes. Les ressources collectées aux péages contribuent à l'entretien des routes ", a-t-elle expliqué.

Pour surmonter ce problème, la SAFER a fait des avancées innovantes pour la collecte dans la règle de l'art

aux postes de péage, celle de l'automatisation, ce qui rentre dans le processus de numérisation des services de l'institution. Cette méthode consiste à payer automatiquement avec sa vignette obtenue auprès de la SAFER. L'objectif est d'éviter l'embouteillage et d'accroître l'accélération dans la circulation.

Cependant, elle invite tous les usagers à se faire abonner.

Une visite de terrain au poste de péage de Davié (environ 30km de Lomé) a été effectuée par les professionnels des médias pour constater les différents fonctionnements du péage.

Cécile S.

Sommet de l'industrie financière africaine
Une rencontre de plus de 600 leaders
du secteur financier africain au Togo

Le Chef de l'État Togolais Faure Gnassingbé a ouvert le 28 novembre 2022, le premier Sommet en présentiel de l'Industrie financière africaine (AFIS). Cette rencontre est initié par le Groupe Jeune Afrique média en partenariat avec la Société financière internationale (SFI) et l'Africa CEO Forum.

Ce sommet de haut niveau qui se déroule à Lomé réunit dans un format de dialogue plus de 600 leaders du secteur financier africain public et privé. La vision est de soutenir l'inclusion financière et accélérer l'émergence d'un mar-

ché panafricain des services financiers innovants, durables et soutenables. Les enjeux sont énormes. Il est question de contribuer au développement d'une industrie financière africaine de classe mondiale, placer l'industrie des services financiers au cœur de la réussite du projet de la ZLECAF, doper l'inclusion financière et donner une voix à l'industrie financière africaine dans les débats sur la régulation internationale.

« L'avenir de l'Afrique se construira sur la collaboration étroite entre les gouvernements et le secteur financier bancaire », a fait sa-



voir le Président Faure dans son discours d'ouverture. Dans ce sens, il s'est félicité du choix de Lomé pour abriter cette importante rencontre sur l'industrie financière en Afrique. Malgré le contexte économique mondial peu favorable, le Président de

la République du Togo s'est montré confiant en la capacité des acteurs étatiques et du secteur privé à trouver les voies et moyens pour une sortie de crise. « Comme toute crise, celle d'aujourd'hui trouvera les voies de sa résolution, un nouvel équilibre macroéconomique

s'imposera et l'optimisme reviendra », a-t-il indiqué.

Tous les intervenants ont salué l'hospitalité légendaire du Togo et la vision de faire de Lomé une place financière de premier plan. Le Vice-président pour l'Afrique de la Société financière internationale (SFI), Sergio Pimenta et le Président Directeur général du Groupe Jeune Afrique Média, Amir Ben Ahmed ont relevé l'opportunité qu'offre cette assise dans la dynamisation du partenariat public-privé dans les systèmes financiers africains.

WARAA

Infrastructures de transport

Un réseau routier de plus de 11 777 Km

Les routes et les services de transport sont fondamentaux pour le développement humain et économique. Pour tirer pleinement partie de cette infrastructure propice à la transformation, il est nécessaire d'agir afin de veiller à son caractère inclusif. L'inclusion dans ce contexte signifie rompre l'isolement de populations auparavant marginalisées. C'est aussi permettre à des personnes à mobilité réduite d'accéder plus largement à des moyens de transport. Un transport sûr, accessible et financièrement abordable pour ces catégories vulnérables constitue un impératif



économique et social. Pour le bien des générations futures, et pour un effet bénéfique maximum, la route doit devenir plus sûre mais aussi moins polluante.

Conscient de l'importance de la route dans le développement

du pays, le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé a mis en place une politique des grands travaux qui a permis à nos villes de disposer de belles routes respectant les normes internationales. Plusieurs villages ont été aussi désenclavés grâce

à de nombreuses pistes rurales. Ces infrastructures ont rendu nos vies très attrayantes. Aujourd'hui, le réseau routier national compte environs 11 777 Km avec 2102 km de routes nationales revêtues en 2018 soit 18% de l'ensemble du réseau. Ces données sont disponibles sur le site officiel du ministère en charge des transports.

L'évolution sans cesse croissante du réseau routier fait accroître également les besoins en entretien routier. Le taux de couverture des montants alloués par rapport aux besoins en entretien routier est assez faible soit en moyenne 30% avec 1 523

km à traiter pour le compte de l'année 2018. Cette situation a conduit le gouvernement à augmenter le tarif au niveau des péages. Au lieu de contribuer à cet entretien, certains usagers de mauvaise foi préfèrent contourner les péages en passant par des voies qui finalement font dépenser en carburant plus que le tarif du péage. D'une manière citoyenne, les usagers doivent librement contribuer à l'entretien de l'impressionnant réseau qui s'étend sous la houlette du chef de l'Etat.

Jack NUKUNU

Coopération/Ali Bongo au Togo

L'axe Libreville-Lomé se renforce davantage

Le président de la République du Gabon, Ali Bongo Ondimba, a effectué une visite de travail et d'amitié au Togo hier mercredi 30 novembre.

Cette visite du président Bongo chez son homologue togolais Faure Essozimna Gnassingbé va durer deux jours. C'est-à-dire du 30 novembre au 1er décembre. Cette visite du président gabonais s'est faite sur invitation du président togolais.

La visite de Ali Bongo Ondimba au Togo s'inscrit dans le cadre du raffermissement des liens d'amitié et de coopération qui unit les deux pays. Les deux présidents passeront en revue, au cours de leurs travaux, les questions bi-



latérales, régionales, continentales.

Mais aussi les sujets internationaux brûlants, notamment les changements climatiques, l'économie et la sécurité. Un accent particulier sera mis sur les relations bilatérales dont un état des lieux sera fait. Le but est de les renforcer la coopération entre les deux pays dans tous les domaines d'intérêt commun.

Le Gabon et le Togo sont deux pays qui entretiennent déjà des relations fortes matérialisées par les visites régulières du président togolais Faure Gnassingbé au Gabon, 5 fois depuis 2018. Quant à Ali Bongo Ondimba, ce déplacement au Togo sera le deuxième en cinq ans, après celui du 13 juillet 2017.

Source : lejournal info/WarAA

PHARMACIES DE GARDE
Du 28/11/2022 au 05/12/2022

PHARMACIE JEANNE D'ARC	90 86 40 51	Près de Marox-Renault-Star
PHARMACIE ST ANTOINE	96 80 10 07	1048, Avenue de la Libération
PHARMACIE OCEANE	96 75 25 02	Rue HOULATA perpend, rue de
l'OCAM face Hotel de la PAIX		
PHARMACIE DES APOTRES	70 45 38 05	49 Boulevard Moboutou Sese Seko,
Akodésséwa, Face Etocotran		
PHARMACIE AMESSIAME-BE	96 32 97 60	Marché de Bé
PHARMACIE ESPERANCE	22 21 01 28	Av F.J. STRAUSS, Face Ecole Fran-
çaise Nyékonakpô (Rue Adjololo)		
PHARMACIE HOPITAL	22 20 08 08	Face Hôpital CHU-Tokoin
PHARMACIE BON SECOURS	70 45 76 74	Rue du Grand Collège du Plateau -
Cassablanca		
PHARMACIE AMITIE	70 25 62 57	72 Av. des Hydrocarbures (SOTED)
PHARMACIE ISIS	70 44 83 87	Avenue Jean Paul II près des rails
NUKAFU Gakpotô		
PHARMACIE YEM-BLA	90 88 98 72	258, Av. Aké face à la Résidence
PHARMACIE CITRUS	70 44 59 24	Attigéou Carrefour DVA, Grand
Contournement		
PHARMACIE FRATERNITE	96 80 09 19	Hédzranawé près de la Clinique St
Joseph		
PHARMACIE NOTRE DAME	96 80 10 12	Rte de l'Aéroport entre la foire TOGO
2000 et l'Aéroport		
PHARMACIE APOTHEKA	70 44 33 33	Face siège Fédération Togolaise de
Football, route de Kegué		
PHARMACIE MISERICORDE	96 80 09 45	BE-KPOTA à 300M de NISSAN, A côté
de la Station MRS		
PHARMACIE LE PROGRES	70 45 86 55	Grd contournement, face EPPL Uni-
verselle, non loin de la Gendarmerie d'AHADZI-Kpota		
PHARMACIE CITE	99 08 15 35	Bd. du 30 Août
PHARMACIE BESDA	70 42 68 25	Adidogomé-Aménopé, Route de Kpalimé
PHARMACIE CONSEIL	93 10 92 92	Carrefour du CEG Sagbado Logoté
PHARMACIE EPIPHANIA	70 40 10 52	Rue de La Pampa, Carrefour
AGBEMADON, ADIDOGOME		
PHARMACIE POINT E	90 37 45 96	506, rue 129 Aflao Gakli (Kinit
Gomé), à Djidjôle dans le von de la pharmacie Djidjôle		
PHARMACIE VERTE	91 98 50 17	Face Ecole du Parti Klikamé
PHARMACIE DELALI	93 64 53 72	Face de l'hôpital de Cacavéli à
100m entre la Cour d'Appel et le marché de Cacavéli		
PHARMACIE NATION	96 80 09 47	Face ancien Marché TOTSI
PHARMACIE LAUS DEO	93 00 65 75	Rte de Léo 2000, face Clinique
Besthesda - quartier Adidoadin		
PHARMACIE VITAFLORE	70 40 22 86	Agôé Vakpossito à 100 m de la station
Shell Agôé Vakpossito		
PHARMACIE MAINA	70 43 65 34	Quartier AVEDJI, non loin de Hôpi-
tal Source de Vie, à 500m du Carrefour Y		
PHARMACIE ADOUNI	70 39 39 39	Vakpossito-Logogomé, près du car-
refour AISED		
PHARMACIE IRIS	91 68 48 04	Amadahomé, Immeuble Havon, non
loin de la station de service CAP, Rue 50m à côté de Cassettes Auto		
PHARMACIE NABINE	93 36 26 26	Sise à Agôé Anomé dit Plateau (Route
du Bar Plateau)		
PHARMACIE TAKOE	70 45 62 17	Avant la station CAP ESSO de Zongo
(côté opposé)		
PHARMACIE ADONAI	22 50 04 05	Face Hôtel la Plantation à Agôé-Nyivé
PHARMACIE ZONGO	70 49 96 55	Togblékopé carrefour Hermann en-
tre Orabank et la station Sanol Togblékopé		
PHARMACIE LA MAIN DE DIEU	93 40 21 21	AGOË ASSIYEYE non loin de l'église
des Assemblées de Dieu (Temple Galilé)		
PHARMACIE MBA	70 27 81 81	Agôé-Légbassito. Route de Mission
Tové, 300 mètres après le marché de Légbassito		
PHARMACIE DIVINA GRACIA	93 83 91 00	Quartier Agôé-Fiovi, Rond point Cool
Catch (ancien carrefour Bañana-Bañana)		
PHARMACIE ESPACE VIE	99 85 89 07	Agôé Logopé, face bar Plaisir 2003
PHARMACIE AMEN	90 88 55 88	Marché Adetikopé, près de l'Eglise
Catholique Christ-Roi		
PHARMACIE SANGUERA	70 42 80 80	Près du Lycée de Sanguéra
PHARMACIE GANFAT	70 22 15 15	AGOË DALIKO près du Carf EDEM
(CAMP GP)		
PHARMACIE EL-SALI	93 54 24 11	Rte Lomé-Kpalimé, Aflao Apédokôé
Gbomamé, à 50 m de la quincaillerie MACO		
PHARMACIE VERSEAU	92 05 23 49	Près de la maison Bateau Baguida
PHARMACIE DE L'EDEN	70 42 13 98	Route d'Aného, face Cité Baguida

Les inégalités perpétuent la pandémie Le constat amer de l'ONUSIDA !

Les inégalités qui perpétuent la pandémie de sida ne sont pas une fatalité. Nous pouvons y remédier. À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida, le 1er décembre, l'ONUSIDA invite chacune et chacun d'entre nous à lutter contre les inégalités qui freinent les progrès pour mettre fin au sida.

Le slogan « Égalité maintenant » nous enjoint à agir. Il nous incite toutes et tous à œuvrer en faveur des actions concrètes qui ont fait leurs preuves et qui sont nécessaires pour lutter contre les inégalités et aider à mettre fin au sida. Il s'agit entre autres de :

Renforcer la disponibilité, la qualité et la conformité des services de traitement, de dépistage et de prévention du VIH afin que tout le monde y ait accès correctement.

Réformer les lois, les politiques et les pratiques pour lutter contre la stigmatisation et l'exclusion auxquelles sont confrontées les personnes vivant avec le VIH et les populations clés et marginalisées, afin que chaque individu soit respecté et accueilli.

Assurer le partage des technologies entre les communautés et entre le Sud et le Nord pour permettre l'égalité d'accès aux meilleures découvertes scientifiques concernant le VIH.

Les communautés pourront utiliser et adapter le message « Égalité maintenant » afin de mettre en évidence les inégalités particulières auxquelles elles sont confrontées et encourager les actions nécessaires pour y remédier.

Les données de l'ONUSIDA sur la riposte mondiale au VIH révèlent un ralentissement des progrès de la lutte contre la pandémie de VIH et une réduction des ressources disponibles au cours des deux dernières années marquées par la COVID-19 et d'autres crises mondiales. Ce recul met des millions de vies en danger.

Quatre décennies après le début de la riposte au VIH, les inégalités persistent au niveau des services les plus élémentaires tels que le dépistage, le traitement et les préservatifs, et encore plus pour les nouvelles technologies.

En Afrique, les jeunes femmes restent touchées de manière disproportionnée par le VIH, tandis que la couverture des programmes spécifiques reste trop faible. Dans 19 pays africains fortement touchés par l'épidémie, les programmes de prévention combinée dédiés aux adolescents et aux jeunes femmes sont mis en œuvre dans seulement 40 % des zones à incidence élevée du VIH.

Seul un tiers des membres des populations clés, y compris les gays et autres hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, les personnes transgenres, les utilisateurs et utilisatrices de drogue, les travailleurs et travailleuses du sexe et la population carcérale, ont un accès régulier à la prévention. Les populations clés sont confrontées à des obstacles juridiques majeurs, notamment la criminalisation, la discrimination et la stigmatisation.

Il ne nous reste plus que huit ans pour mettre fin au sida comme menace de santé mondiale et satisfaire nos objectifs pour 2030. Les inégalités économiques, sociales, culturelles et juridiques doivent être ciblées de toute



inégalités exacerbent les dangers pour tout le monde. En effet, l'éradication du sida ne peut être atteinte que si nous nous attaquons aux inégalités qui lui servent de terreau. Les leaders du monde entier doivent faire preuve d'audace dans leurs actions et prendre leurs responsabilités. Et nous devons toutes et tous, partout, faire tout ce qui est en notre pouvoir pour lutter contre les inégalités.

Le 1er décembre, des événements auront lieu dans le monde entier pour mettre en avant cette journée. Ces activités seront dirigées non seulement par des organismes officiels, mais aussi, plus important encore, par les communautés. Les photos et les vidéos partagées par les groupes sur les réseaux sociaux et agrégées par l'ONUSIDA permettront au public de se rendre compte de la multitude de manifestations organisées dans un esprit de détermination et d'espoir.

« Nous pouvons mettre fin au sida – si nous mettons fin aux inégalités qui le perpétuent. À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida, impliquons-nous et rappelons que lutter contre les inégalités nous bénéficiera à toutes et tous », a déclaré la directrice exécutive de l'ONUSIDA, Winnie Byanyima. « Pour assurer la sécurité et protéger la santé de tout le monde, nous devons œuvrer pour l'égalité ».

Dernières statistiques mondiales sur le VIH

38,4 millions [33,9 millions–43,8 millions] de personnes vivaient avec le VIH en 2021. 1,5 million [1,1 million–2 millions] de personnes sont devenues nouvellement infectées par le VIH en 2021. 650 000 [510 000–860 000] de personnes sont décédées de maladies liées au sida en 2021. 28,7 millions de personnes avaient accès à la thérapie antirétrovirale en 2021. 84,2 millions [64 millions–113 millions] de personnes ont été infectées par le VIH depuis le début de l'épidémie. 40,1 millions [33,6 millions–48,6 millions] de personnes sont décédées de suite de maladies liées au sida depuis le début de l'épidémie.

Personnes vivant avec le VIH

En 2021, 38,4 millions [33,9 millions–43,8 millions] de personnes vivaient avec le VIH. 36,7 millions [32,3

millions–41,9 millions] d'adultes (de 15 ans et plus), 1,7 million [1,3 million–2,1 millions] d'enfants (0-14 ans). 54 % de l'ensemble des personnes vivant avec le VIH sont des femmes et des filles. 85 % [75–97 %] de toutes les personnes vivant avec le VIH connaissent leur statut sérologique en 2021. Environ 5,9 millions de personnes ne savent pas qu'elles vivaient avec le VIH en 2021.

Personnes vivant avec le VIH ayant accès à un traitement antirétroviral

À la fin décembre 2021, 28,7 millions de personnes avaient accès au traitement antirétroviral, soit une augmentation de 7,8 millions par rapport à 2010. En 2021, 75 % [66–85 %] de toutes les personnes vivant avec le VIH avaient accès au traitement. 76 % [67–87 %] des adultes de 15 ans et plus vivant avec le VIH ont eu accès au

Nouvelles infections à VIH

Les nouvelles infections au VIH ont été réduites de 54 % depuis le pic de 1996. En 2021, environ 1,5 million [1,1 million–2 millions] de personnes étaient nouvellement infectées par le VIH, contre 3,2 millions [2,4 millions–4,3 millions] en 1996. Les femmes et les filles représentaient 49 % de toutes les nouvelles infections au VIH en 2021. Depuis 2010, les nouvelles infections au VIH ont diminué de 32 %, passant de 2,2 millions [1,7 million–2,9 millions] à 1,5 million [1,1 million–2 millions] en 2021. Depuis 2010, les nouvelles infections au VIH chez les enfants ont diminué de 52 %, passant de 320 000 [220 000–480 000] en 2010 à 160 000 [110 000–230 000] en 2021.

Décès liés au sida

Les thèmes

- 2022 Poussons pour l'égalité
- 2021 Mettre fin aux inégalités. Mettre fin au sida. Mettre fin aux pandémies.
- 2020 Solidarité mondiale et responsabilité partagée
- 2019 Les organisations communautaires font la différence
- 2018 Vivre sa vie positivement - connaître son statut sérologique VIH
- 2017 Ma santé, mes droits
- 2016 Levons la main pour #prévention VIH
- 2015 Sur la voie rapide pour mettre fin au sida
- 2014 Comblant l'écart
- 2013 Zéro discrimination
- 2012 Ensemble nous vaincrons le sida
- 2011 Objectif zéro
- 2010 Accès universel et droits de l'homme
- 2009 Accès universel et droits de l'homme
- 2008 Stop sida. Tenir la promesse-Mener — Responsabiliser — S'activer
- 2007 Stop sida. Tenir la promesse-Appel au leadership
- 2006 Stop sida. Tenir la promesse-Responsabilité
- 2005 Stop sida. Tenir la promesse
- 2004 Femmes, filles et VIH / sida
- 2003 Stigmatisation et discrimination
- 2002 Stigmatisation et discrimination
- 2001 Ça me concerne... et toi ?
- 2000 Les hommes font la différence
- 1999 Écouter, apprendre, vivre ! : avec les jeunes et les enfants, en campagne contre le sida
- 1998 Forcer du Changement : avec les jeunes, en campagne contre le sida
- 1997 Les enfants dans un monde marqué par le sida
- 1996 Unis dans l'espoir
- 1995 Droits et devoirs : partageons
- 1994 Familles et sida
- 1993 Agissons maintenant
- 1992 sida-Les communautés s'engagent
- 1991 Unissons nos forces
- 1990 Femmes et sida
- 1989 Nos vies, notre monde-faisons attention les uns aux autres
- 1988 Associez-vous à l'action mondiale

traitement, tout comme 52 % [42-65 %] des enfants de 0-14 ans. 80 % [72-91 %] des femmes adultes de 15 ans et plus ont eu accès au traitement, cependant seulement 70 % [61-82 %] des hommes adultes de 15 ans et plus y avaient accès. 81 % [63-97 %] des femmes enceintes vivant avec le VIH avaient accès à des médicaments antirétroviraux pour prévenir la transmission du VIH à leurs bébés en 2021.

Les décès liés au sida ont été réduits de 68 % depuis le pic de 2004 et de 52 % depuis 2010. En 2021, environ 650 000 [510 000–860 000] personnes mourront de maladies liées au sida dans le monde, contre 2 millions [1,6 million–2,7 millions] de personnes en 2004 et 1,4 million [1,1 million–1,8 million] de personnes en 2010. La mortalité liée au sida a diminué de 57 % chez les

femmes et les filles et de 47 % chez les hommes et les garçons depuis 2010.

Populations clés

En 2021, les populations clés (les travailleuses du sexe et leurs clients, les hommes gays et autres hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, les consommateurs de drogues injectables, les femmes transgenres) et leurs partenaires sexuels représentaient 70 % de toutes les nouvelles infections au VIH : 94 % des nouvelles infections au VIH en dehors de l'Afrique subsaharienne. 51 % des nouvelles infections au VIH en Afrique subsaharienne. Le risque de contracter le VIH est : 35 fois plus élevé chez les personnes qui s'injectent des drogues que chez les adultes qui ne s'injectent pas de drogues. 30 fois plus élevé pour les professionnelles du sexe que chez les autres femmes. 28 fois plus élevé chez les homosexuels et les autres hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes que chez les autres hommes. 14 fois plus élevé pour les femmes transgenres que chez les autres femmes.

Femmes

Chaque semaine, environ 4 900 jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans sont infectées par le VIH. En Afrique subsaharienne, six nouvelles infections au VIH sur sept chez les adolescents âgés de 15 à 19 ans concernent des filles. Les filles et les jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans sont deux fois plus susceptibles de vivre avec le VIH que les jeunes hommes. En Afrique subsaharienne, les femmes et les filles représentaient 63 % de toutes les nouvelles infections au VIH en 2021.

En 2021, 85 % [75-97 %] des personnes vivant avec le VIH connaissent leur statut sérologique. Parmi les personnes qui connaissent leur statut, 88 % [78–98 %] avaient accès à un traitement. Et parmi les personnes ayant accès au traitement, 92 % [81–98 %] ont une charge virale indétectable. Sur l'ensemble des personnes vivant avec le VIH, 85 % [75-97 %] connaissent leur statut, 75 % [66-85 %] avaient accès à un traitement et 68 % [60-78 %] avaient une charge virale indétectable en 2021.

Investissements

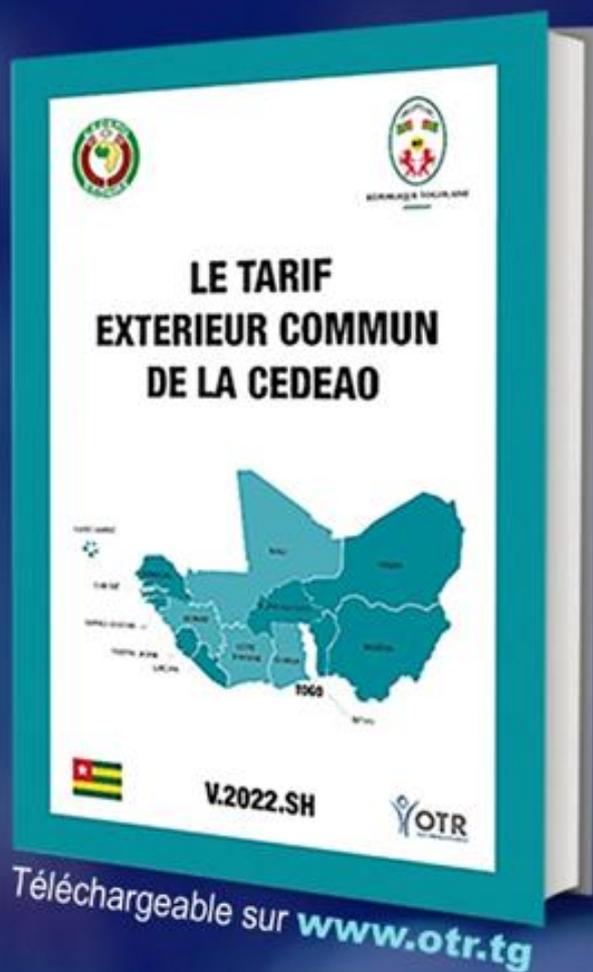
À la fin de 2021, 21,4 milliards de dollars US (en dollars américains constants de 2019) étaient disponibles pour la lutte contre le sida dans les pays à revenu faible ou intermédiaire - environ 60 % du total des ressources provenaient de sources nationales. L'ONUSIDA estime qu'il faudra 29 milliards de dollars (en dollars américains constants de 2019) pour la riposte au sida dans les pays à revenu faible et intermédiaire, y compris les pays autrefois considérés comme des pays à revenu élevé, en 2025, pour être en mesure de mettre fin au sida en tant que menace pour la santé publique mondiale.

Sources : ONUSIDA



TARIF EXTERIEUR COMMUN

V.2022.SH



les 4+ du TEC V.2022.SH

Adaptation à l'évolution des pratiques commerciales

Prise en compte des questions environnementales et sociales

Prise en compte des progrès technologiques

Prise en compte de la lutte contre le terrorisme par la spécialisation des Biens à Double Usages (BDU)

En vigueur depuis le 1^{er} juillet 2022

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg